

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Voulon

DU ROIS MOIS an mil huit cent trente-neuf à deux heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE d. Marguerite Emilie Baille
 né à la Garde le premier du Courant à cinq
 heures du soir fille de Jeanne Catherine Baille
 profession d. Cultivateur âgée de quatre-vingt ans, domiciliée
 à la Garde et de Marguerite Marie Gab.

Agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Voulon
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D. Jeanne Catherine Baille pour de l'enfant
 âgée de quatre-vingt ans, profession d. Cultivateur
 domiciliée à la Garde

Premier témoin, Marguerite Marie Gab. âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Cultivateur, domiciliée à Voulon

Second témoin, Jeanne Catherine Baille âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Cultivateur, domiciliée à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi J. B. Baille, Maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, J. B. Baille, Maire de la Garde, qui a été au secret écrit.

B. Baille

Bonnaud

Agurau

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Voulon

DU DIX MOIS an mil huit cent trente-neuf à deux heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE d. Angélique Josephine Bonnaud
 né à la Garde le huit du Courant à cinq
 heures du matin fille de Louis Marie Angélique Bonnaud
 profession d. Moissonneur âgée de quatre-vingt ans, domiciliée
 à la Garde et de Rosalie Adélaïde Bonnaud

Agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Voulon
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D. Louis Marie Angélique Bonnaud pour de l'enfant
 âgée de quatre-vingt ans, profession d. Moissonneur
 domiciliée à la Garde

Premier témoin, Joseph Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Moissonneur, domiciliée à Voulon

Second témoin, Rosalie Adélaïde Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Moissonneur, domiciliée à Voulon

CONSTATE, suivant la loi, par moi J. B. Baille, Maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, J. B. Baille, Maire de la Garde, qui a été au secret écrit.

B. Baille

Bonnaud

Agurau

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Voulon

DU DIX MOIS an mil huit cent trente-neuf à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Marie Anne Marie Bonnaud
 né à la Garde le huit du Courant à cinq
 heures du matin fille de Louis Marie Angélique Bonnaud
 profession d. Cultivateur âgée de quatre-vingt ans, domiciliée
 à la Garde et de Rosalie Adélaïde Bonnaud

Agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Voulon
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D. Louis Marie Angélique Bonnaud pour de l'enfant
 âgée de quatre-vingt ans, profession d. Cultivateur
 domiciliée à la Garde

Premier témoin, Joseph Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Cultivateur, domiciliée à la Garde

Second témoin, Rosalie Adélaïde Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Cultivateur, domiciliée à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi J. B. Baille, Maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, J. B. Baille, Maire de la Garde, qui a été au secret écrit.

B. Baille

Bonnaud

Agurau

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Voulon

DU DIX MOIS an mil huit cent trente-neuf à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Angélique Marie Bonnaud
 né à la Garde le huit du Courant à cinq
 heures du matin fille de Louis Marie Angélique Bonnaud
 profession d. Moissonneur âgée de quatre-vingt ans, domiciliée
 à la Garde et de Rosalie Adélaïde Bonnaud

Agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Voulon
 Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D. Louis Marie Angélique Bonnaud pour de l'enfant
 âgée de quatre-vingt ans, profession d. Moissonneur
 domiciliée à la Garde

Premier témoin, Joseph Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Moissonneur, domiciliée à Voulon

Second témoin, Rosalie Adélaïde Bonnaud âgée de quatre-vingt ans,
 profession d. Moissonneur, domiciliée à Voulon

CONSTATE, suivant la loi, par moi J. B. Baille, Maire de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, J. B. Baille, Maire de la Garde, qui a été au secret écrit.

B. Baille

Bonnaud

Agurau



N° 19

B. Baille
mairie de la Garde
Voulon

N° 20

B. Baille
mairie de la Garde
Voulon